

HISTORIQUE DU RIF-SK

En 1999, la *Fédération des communautés francophones et acadiennes* (FCFA) du Canada organise un processus de réflexion approfondie sur l'avenir des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Appelé « Dialogue », ce processus s'échelonne jusqu'en 2001. Ce projet Dialogue, dont l'immigration est le volet fondamental, révèle l'importance du potentiel de l'immigration pour l'épanouissement des CFSM. Dans le rapport du projet intitulé « Parlons-nous », plusieurs recommandations sont faites dont la mise sur pied d'un comité national pour l'élaboration d'un plan d'action relatif au dossier de l'immigration. En 2001 et 2002, deux études sont publiées dans la foulée : *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité* ; et *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités* qui se présentent aux immigrants et aux communautés.

En mars 2002, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, annonce la création du Comité directeur appelé « Citoyenneté et Immigration Canada — Communautés francophones en situation minoritaire », qui réunit des représentants communautaires, des employés-cadres de *Citoyenneté et Immigration Canada* (CIC) et des représentants d'autres ministères fédéraux et provinciaux. Le commissaire aux langues officielles contribue aussi à l'avancement du dossier. Ainsi, en 2002, des dispositions linguistiques importantes sont introduites dans la nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

De 2002 à 2003, ce comité directeur travaille à l'élaboration d'un cadre stratégique visant à favoriser l'immigration dans les CFSM. Ce cadre stratégique est rendu public en novembre 2003. Il suggère une ouverture sur une francophonie plus vaste, de même qu'une reconnaissance de l'importance de la diversité au sein des communautés. Il précise notamment des mesures à court terme pour favoriser l'immigration francophone dans les CFSM, les objectifs à long terme à atteindre, ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation à mettre en œuvre. Le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral est également lancé en mars 2003. Il consacre une somme de neuf millions de dollars sur cinq ans pour l'immigration, permettant aux partenaires communautaires et gouvernementaux d'élaborer des projets pilotes pour promouvoir l'immigration dans les CFSM. CIC établit alors les partenariats nécessaires en vue de la mise en œuvre du plan stratégique. Il entreprend avec les autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, les communautés francophones, un travail de collaboration permettant l'élaboration de plans d'action favorisant l'immigration dans les CFSM.

Une table ronde est initiée en Saskatchewan par l'*Assemblée communautaire fransaskoise* (ACF), l'organisme porte-parole des francophones dans la province avec CIC, *Patrimoine canadien* (PCH), *Services Canada*, *Ressources humaines et Développement des compétences et Développement social Canada* devenu *Ressources Humaines et Développement social Canada* (RHDS) en 2006, puis *Emploi et Développement social Canada* (EDSC), la Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Regina, l'institut français devenu la Cité universitaire francophone de l'Université de Regina, et bien d'autres participants. Elle permet de mettre en lumière les besoins et attentes des communautés francophones de la province en matière d'immigration francophone. Un financement est octroyé au dernier trimestre de l'année fiscale 2003-2004 pour la mise en place d'une infrastructure de réseau provincial. Un projet à cinq volets est aussi soumis en mars 2004 pour la mise sur pied du *Regroupement Provincial en Immigration* (RPI). Il est le premier de ce genre au Canada.

De 2004 à 2009, le RPI réunit en son sein les acteurs clés en matière d'immigration de la province. Il se dote d'un cadre de collaboration avec ses membres. Il a pour mandat d'assurer des services et des ressources favorisant l'immigration au sein des communautés francophones de la province. Le regroupement partage en octobre 2009 son plan stratégique : Immigration d'expression française en Saskatchewan 2010-2030. Le RPI devient en même temps le *Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan* (RIF-SK). Il est reconnu par tous comme le premier Réseau en immigration du pays.